



## Fraudes à la carte bancaire

Par **Eseltegría**, le 16/12/2014 à 16:35

Bonjour,

Je vous sollicite pour nous aider mon compagnon et moi même au sujet d'un cas de fraude à la carte bancaire,

Mon compagnon est gérant d'une entreprise de ventes à distance de produits cycle en tant qu' auto-entrepreneur,

Il a souscrit, il y a quelques temps à un contrat TPE CM-CIC avec le système de sécurité 3D Secure,

Jusqu'à maintenant, il n'a eu aucun soucis, mais en Septembre et Octobre, il a été victime de 4 fraudes à la carte bancaire sûrement produit par la même personne d'une valeur totale de 3000 euros,

La banque lui a donc débité de son compte pro (2-3 mois après les virements) les sommes correspondantes aux fraudes,

Cela vous semble t il normal que la banque agisse ainsi malgré qu'il est souscrit à un système de sécurité ?

Le système n'est il pas censé authentifier d'une part les cartes bancaires utilisées et d'autre part l'acheteur ?

Là il s'agirait de cartes VISA USA (volées ?),

Alors je ne comprends pas pourquoi ce système 3D Secure qui authentifie les cartes et l'acheteur à accepter le paiement par des cartes non authentifiable ...

Je ne comprends pas non plus pourquoi mon compagnon doit payer l'erreur qu'a commis la banque en authentifiant et acceptant des cartes sûrement volées,

Nous avons donc envoyé une lettre en recommandée avec accusé de réception à la banque pour leur demander des explications à ce sujet,

N'ayant pas de réponses, nous les avons appelé et ils nous ont dit que leur système était sûre et que ce n'est pas leur problème, il s'agirait ici d'un litige commercial entre acheteur et commerçant,

Or pour nous, authentifier des cartes vraisemblablement volées par un système de sécurité dit "sûre" par la banque nous semble absurde,

Avez vous une idée des recours que nous avons pour nous sortir de ce problème ?

Nous avons aussi écrit une lettre au Tribunal de Grande Instance pour leur expliquer ce problème et aussi leur donner des informations que nous avons réussi à obtenir en contactant une personne qui connaît le responsable de ces fraudes,

En effet, après avoir détaillé l'ensemble des commandes passées, nous avons relevé des incohérences sur les commandes. Des adresses de facturation identique :

- 24 rue des brandons 77380 Combs-la-ville

mais dont les identités de personnes sont différentes sur les trois commandes :

- Martin Akoa
- Andre Pourget
- François Olivier Nama

Ensuite, ces trois commandes ont pour point de livraison le département 63 :

- 63 000 Clermond Ferrand
- 36800 La Roche Noire.

Pour en savoir plus, nous avons recherché les différentes personnes aux adresses en question sur les pages jaunes mais aucune des personnes n'est présente sauf une des personnes.

Nous l'avons alors contacté puisqu'il est destinataire des produits d'une des commande et dont le montant a été rejeté le 19 novembre d'un montant de 579 euros. Il nous a bien confirmé avoir reçu à son adresse 33 chemin de Marnat 63800 La Roche Noire la commande d'une valeur de 579 euros et possède encore le produit chez lui.

Par ailleurs, ce monsieur a souhaité nous expliquer la situation par téléphone le 03/12/2014. Il nous a expliqué que ce n'était pas lui qui avait commandé ces pièces mais pense bien qu'il s'agit d'une connaissance qu'il a rencontré lors d'une compétition de vélo à l'étranger et qui habiterait au Cameroun et aux USA (coïncidences les cartes sont des VISA USA). Cette connaissance lui aurait demandé de réceptionner des colis pour son compte et de lui renvoyer ultérieurement. Il nous a parlé de cartes bancaires volées mais nous n'avons pas tout compris de ces explications...

Ce Monsieur nous a également indiqué qu'une autre société l'avait contacté pour une histoire similaire de fraude.

Je vous remercie par avance de toute l'aide que vous pourrez nous apporter,